

Compte rendu du Jeudi 7 Mars 2024 CHÊNE FEUILLU/ ROCOURT

Présents : Antonino MASINA, Viviane HERVE, Christian HERVE, Nicole FORGIT, Jean-Pierre MORIN, Philippe PROUX, Marie-Christine ABON, Laurent IZARD, Francis RELOUZAT, Nicole CAPELAS, Véronique BARUZIER, Alhan SAFFERS, Mme SAFFERS, Thérèse PRAT, M. et Mme GIBLET, Nadia REHALIA, Fatiha EL YAGOUBI, Yves FUZET.

Conseillers municipaux:

- Annie DERUE Référente du CQ Chêne Feuillu/Rocourt.
- Daniel GIRAUD, adjoint au Maire, en charge des Services Techniques et référent Municipal du CQCF/R
- Evelyne BEAUDICHON, Conseillère Municipale chargée de la Démocratie et des CQ
- Jacques TANGUY, Conseiller Municipal délégué à la valorisation des déchets et du tri, Conseiller Communautaire GPS&O

Absents excusés : Isabelle DJOMO, M. RENAULT, Michelle GIRAUD, Hassina TOUATI.

I. Information et inscriptions pour les visites programmées

Nous proposons des visites sur les sites suivants : La CAAPY, Le Noyau de Poissy, Cyrène et Azalys. Ces visites de découverte auront lieu après les vacances scolaires, soit dans la deuxième quinzaine d'avril, selon les disponibilités des entreprises.

Les dates seront communiquées dès que possible aux personnes intéressées, la liste étant ouverte (par e-mail ou téléphone à Annie Debray-Gyrard ou Evelyne Beaudichon).

Plusieurs personnes sont déjà inscrites : n'hésitez pas à vous inscrire rapidement car le nombre de participants est limité pour chaque déplacement.

Veuillez noter que la CAAPY demande une participation de 5€ pour pouvoir continuer à gérer l'association.

II. Téléthon 2023 : récapitulatif des actions et montant des dons

Monsieur MASINA indique que les habitants d'Achères sont les plus généreux du département.

Le montant donné à l'AFM cette année, bien que légèrement inférieur à celui des années précédentes, s'élève à 7 906€.

Pour atteindre cette somme, différents événements ont eu lieu tout au long de l'année (loto, stand dans la galerie marchande de Leclerc, etc.).

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Il remercie chaleureusement les Achérois pour leur générosité, ainsi que la Mairie pour son soutien lors des diverses manifestations, et les élus qui ont vendu des gâteaux sur le marché fabriqués par eux-mêmes ou leur épouse pour un total de 400 €.

Il souhaite arrêter cette activité qu'il exerce depuis 18 ans, ou du moins la mettre en pause. Malheureusement, il n'a trouvé aucun volontaire pour reprendre le flambeau et se dit prêt à aider toute personne motivée à acquérir ses connaissances.

Pour le contacter directement ou obtenir des informations, veuillez le contacter via le Conseil de Quartier.

III. Informations issues de la dernière réunion

- Le nettoyage de la coulée verte a été effectué avec succès.
- Le petit chemin menant à l'école Volat a été inspecté, mais aucune solution immédiate n'a été trouvée pour éviter qu'il ne soit trop boueux. Ce sujet reste à l'étude.
- Suite aux cambriolages dans le quartier, les auteurs de la pétition ont été reçus par Monsieur le Maire. - Une étude globale sera envisagée pour l'installation de nouvelles caméras l'année prochaine, le temps d'examiner tous les paramètres.
- Nous avons pris note de la demande d'un stop Place du 14 Juillet, suite au dernier accident.
- La boulangerie devrait ouvrir prochainement puisque la préemption commerciale a été levée.
- Pour répondre aux nombreuses interrogations concernant "la fibre", nous inviterons prochainement Monsieur Le Goff, conseiller municipal délégué aux Relations avec les Opérateurs, les Réseaux et les Télécommunications.

IV. Débat sur l'opportunité d'organiser un Repas de Quartier

Il est désormais décidé que la ville ne refusera pas les actions nationales, mais facilitera la logistique.

Pendant plus de vingt ans, le repas de quartier était organisé en juin par les membres du Conseil de Quartier en collaboration avec les animateurs de quartiers et la participation active des habitants.

Cependant, l'année dernière, cette participation a été bien moindre, et les membres du Conseil de Quartier ne prévoient pas de reconduire l'événement cette année, laissant au bailleur social le soin de prendre le relais s'il le souhaite.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

V. Questions des habitants

Collectes, Tri et Valorisation des Déchets :

Jacques TANGUY informe des changements suivants :

À partir du mois d'octobre, le ramassage du verre pour les pavillons se fera une fois par mois, et celui des végétaux deux fois par mois toute l'année.

Les bacs individuels actuels (modulos) ne seront plus ramassés. À leur place, des containers verts de 120L ont été distribués par la CU GPS&O aux habitants qui les utilisaient, pour éviter des accidents du travail et répondre au confort des usagers. Les habitants ont eu la possibilité de les refuser en utilisant les coordonnées fournies

De nouveaux grands containers à verre seront installés dans la ville. Il est important de noter que dans ces bacs, il est possible de déposer du verre cassé, mais pas de vaisselle.

Les gros cartons doivent être pliés et déposés dans les bacs jaunes, tout comme les journaux et les emballages.

Il est possible d'obtenir un composteur (livré à domicile) en appelant GPS&O au 01.30.39.90.00 avec une participation de 21 €. Une formation à son utilisation sera dispensée gratuitement. Les bacs modulos inutilisés peuvent être déposés à la déchetterie ou utilisés comme bac pour les ordures ménagères.

Éclairage Public et Circulation :

Rue de la Paix : Une riveraine se plaint de l'éclairage jugé trop faible. Il est expliqué que l'éclairage actuel est suffisant pour l'orientation, mais la question s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie.

Rue des Droits de l'Homme (au niveau de l'école Volat) : Les véhicules roulent trop vite, ce qui a déjà causé un accident. De plus, le stationnement anarchique près du virage, avec des véhicules à moitié sur le trottoir ou ne respectant pas les passages zébrés, est également signalé comme un problème.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

V. Questions des Habitants

Sécurité Routière et Entretien Urbain :

Les riverains s'inquiètent de la future limitation de vitesse en ville à 30 km/h et se demandent si elle sera respectée par les conducteurs imprudents. Ils demandent des mesures efficaces telles que plus de passages de police, l'installation de stops, de chicanes, etc., qui doivent être étudiées.

De plus, dans cette rue, le parterre est mal entretenu ; ce sont les riverains qui le nettoient voire refont la peinture de la bordure en ciment qui est endommagée. Le kiosque local est également très délabré.

Problèmes de Salubrité :

Il est souhaité que la Mairie fasse un rappel auprès du bailleur 1001 Vies concernant le manque d'entretien du bâtiment situé au 21 Avenue César Franck. Un conseil est donné: entreprendre une démarche auprès du Point d'Accès aux Droits qui pourra conseiller sur la meilleure façon d'agir.

Autorisation pour Vide-Grenier Individuel :

Pour organiser un vide-grenier individuel ou un vide-maison, une demande d'autorisation doit être adressée à la Mairie, qui transmettra aux Services Techniques pour la rédaction d'un arrêté, étant donné que le trottoir fait partie du domaine public.

Autres Informations :

Des recours bloquent actuellement l'avancement du projet du Pont d'Achères.

Le dernier MAG de la Ville contient un encart détachable à conserver précieusement, informant sur les risques majeurs et les bons réflexes à avoir en cas de nécessité (DICRIM).

Une réunion d'information concernant l'avenir de l'hôtel Kyriad a eu lieu le 29 février. Veuillez consulter le compte-rendu joint.

Des forages pour la géothermie sont réalisés par des camions spécialement équipés, de nuit et en dehors de l'agglomération, jusqu'au 15 avril.

VI. Événements en Ville

Brocante des Fêtes de Pentecôte :

La brocante du dimanche 19 mai, dans le cadre des Fêtes de Pentecôte, se prépare déjà. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 4 mars. Pensez à réserver votre place dès maintenant.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



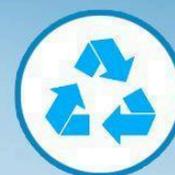
• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Olympiades Culturelles :

Les Olympiades culturelles en cours remportent un grand succès auprès des jeunes des 5 Conseils de Quartier qui participent aux ateliers de slam. Les candidats sont les bienvenus. La restitution aura lieu lors de la Fête de l'Amitié le 30 juin, après la Fête de l'Enfance du samedi 29 juin.

Événement à la Bibliothèque :

La bibliothèque organise un événement autour du 125ème anniversaire du record de la "Jamais Contente". Il est possible que la vidéo réalisée lors des Olympiades sur l'Histoire d'Achères soit projetée à cette occasion. Cette vidéo a été conçue avec la participation de Pierre-Louis, des jeunes du CMJ, et les membres du CQ du Chêne Feuillu : Nicole et ses petits-enfants, Hassina et son fils, et avait brillamment obtenu la 2ème place au classement de ce défi achérois. Il pourrait même être proposé que la stèle commémorant ce record fasse partie du parcours de la Journée du Patrimoine.

Foulées Achéroises :

Les Foulées Achéroises auront lieu le 2 juin. Des volontaires sont demandés pour faciliter le déroulement de la course.

Prochaine Réunion :

Notre prochaine réunion se tiendra le jeudi 6 Juin à 20h à la Ludothèque (en raison des ponts).

Evelyne Beaudichon

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée